7 janvier 2014

Note à l'attention des utilisateurs de Comdalo sur les évolutions de la version 7.1



La version 7.1 de Comdalo est mise en service le 7 janvier 2014

Il s'agit d'une version spécialement conçue pour

- o répondre à plusieurs des besoins exprimés par les utilisateurs
- améliorer et fiabiliser l'appropriation et l'utilisation des interfaces de Comdalo avec le SNE
- faciliter et optimiser le travail des secrétariats des commissions de médiation

Nouvelles fonctionnalités et améliorations...

... Retrouvez regroupé dans ce document, l'ensemble des évolutions de cette version, ainsi que la manière dont vous allez pouvoir en bénéficier

Les évolutions de COMDALO V.7.1

A. Des évolutions pour une meilleure appropriation et utilisation des interfaces avec le SNE

Rappel : fonctionnement des interfaces de Comdalo avec le SNE et SYPLO



Les fonctionnalités associées aux interfaces avec le SNE permettent aux secrétariats des commissions de médiation :

de gagner du temps au moment de la saisie du formulaire dans
 Comdalo en cliquant sur le bouton « Appel à Numéro Unique » ;

 - d'être informés en temps réel des radiations pour attribution saisies dans le SNE ;

- de gagner du temps pour la saisie des relogements dans Comdalo ;
- de rendre compte de l'effectivité du Dalo dans leur département ;
- de contribuer à la fiabilité des données du SI Logement

Evolutions Comdalo V.7.1

A.1. Ajout d'un message d'alerte au moment de l'enregistrement d'un recours Logement dans le cas où le numéro unique du requérant n'a pas été saisi dans Comdalo

Points d'attention

Le dépôt et le renouvellement d'une demande de logement social constitue la démarche préalable la plus évidente pour la plupart des requérants DALO ; elle n'est rendue obligatoire par la loi que pour les personnes qui font le recours sur le fondement du dépassement du délai anormalement long. Néanmoins, un projet de décret en cours de signature prévoit que le dépôt d'une telle demande attesté par le numéro unique obtenu est nécessaire sauf situation exceptionnelle justifiée par le requérant (exemple : cas des personnes en habitat indigne qui ont fait des démarches auprès du propriétaire des locaux).





Dès lors, sauf dans le cas de situation exceptionnelle justifiée par le requérant, les secrétariats des commissions de médiation doivent pour chaque dossier :

- saisir le numéro unique du requérant dans Comdalo ;
- et utiliser la fonctionnalité d'Appel à Numéro Unique pour vérifier, de par sa

présence dans le SNE, l'exactitude du numéro unique saisi

Gestion des recours		
Recours Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux Suivi/relogement Contentieux REP Cléture Accès aux dossiers Consultation / Fiche de synthèse	Création Dossier Enregistrer le recours Rétablir Annuler Identification Dossier Recours	 Le numéro unique est saisi dès l'enregistrement a minima du dossier. L'appel à Numéro Unique est effectué dès l'enregistrement a minima du dossier A noter qu'une fois la saisie a minima effectuée. le champ
Utilisateur Nom : Audrey_13 Tournier	* Objet du recours : Logement Y Exercice de Rattachement 2014 * Date de dépôt (JJ/MM/AAAA) : E: Calendrier Secteur administratif : Y	« Numéro unique » se retrouve pré-alimenté dans le cadre « 4 –
Rôle : Gestionnaire	Recours inexploitable : Out O Non 💿	Demarches prealables et demandes de logement locatil social »
Unité: DGUHC/IUH1		
Service: DDE 13	Numéro Unique	
Changer de profil	Numéro Unique : 013	
Quitter	لµ	La saisie du numéro unique dans
Nombre d'utilisateurs : 1	1 - Identité du requérant	Comdalo est particulièrement importante
Préférences	* Civilité : Mme Y	
Choix du thème :	* Nom : Recours Nom de jeune fille :	car indispensable au fonctionnement des
intranet 👻	* Prénom(s) :	interfaces avec le SNE
Changer	* Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 🔲 🛅 calendrier Situation familiale : 💉 👻	
		En l'absence de saisie du numéro unique
		En l'absence de saisie da número amque,
	🕞 Enregistrer le recours 🧭 Rétablir 🌀 Annuler	un message d'alerte apparaît désormais
		dans Comdalo.
estion des recours	Modification du formulaire	

Recours Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux

Le Numéro Unique doit être saisi avant d'enregistrer. La demande de logement social est une démarche préalable obligatoire sauf dans le cas de situations exceptionnelles dûment justifiées. Cliquer sur Appel Numéro Unique pour importer les données renseignées dans le SNE

A.2. *Cette évolution ne concerne que les départements d'Ile-de-France.* Elimination du préfixe 111 qui apparaissait par défaut dans le champ « Numéro unique » de Comdalo.

Gestion des recours		
Recours Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux Suivi/relogement Contentieux REP Clôture Accès aux dossiers Consultation / Fiche de	Création Dossier Enregistrer le recours Rétablir Annuler Identification Dossier	
' synthèse	Recours	
Utilisateur	* Objet du recours : 🛛 👻 Exercice de Rattachement : 2014 🔽	
Nom : Audrey_91 Tournier	* Date de dépôt (JJ/MM/AAAA) : 🔚 Calendrier Secteur administratif : 💌	
Rôle : Gestionnaire	Recours inexploitable : Oui 🔍 Non 💿	
Unité: DGUHC/IUH1		
Service: DDE 91	Numéro Unique	Suppression du préfixe 1
Changer de profil	Numéro Unique : The Appel Numéro unique	pour les départements d'Ile-de-France. Le cham
Ouitter		« Numéro unique » de
Nombre d'utilisateurs : 1	1 - Identité du requérant	l'ecran Initial de Comdaio
Préférences	* Civilité :	v.7.1 est vierge
Choix du thème :	* Nom : Nom de jeune fille :	
intranet 🔽	* Prénom(s):	
Changer	* Date de naissance (JJ/MM/AAAA):	
	🕞 Enregistrer le recours 🛛 🚱 Rétablir 📁 Annuler	



A.3. Suppression de la possibilité de saisir plusieurs numéro unique pour un même requérant



8

A.4. Ajout d'un champ « Adresse mail » permettant aux secrétariats des commissions de médiation de réceptionner quotidiennement la liste des dossiers radiés pour attribution et des dossiers caducs résultant du fonctionnement des interfaces avec le SNE et SYPLO. Pour rappel, ces dossiers remontent sur la page d'accueil de Comdalo pour traitement par les secrétariats des commissions.

Profil « Administrateur local » Menu « Références locales » situé dans la barre supérieure Sous-menu « Services » situé dans l'index à gauche de l'écran. Cliquez sur Modifier pour compléter le champ « Courriel pour réception des relogements / caducs issus du SNE / SYPLO »

Identification of	du service en charge des lo	aments	
Libellé :			
Bureau :			
tél :	fax :	courriel :	
Courriel pour réc	eption des relogements / cadu	s du SNE / Syplo :	
Adresse du s	service courrier en charge d	s logements	
	Civilité, titre, prénom, nom		
٨			

Les secrétariats des commissions de médiation sont invités à renseigner ce nouveau champ. Il peut s'agir de l'adresse mail du responsable du secrétariat de la commission. Cette adresse mail n'apparaîtra sur aucun des courriers fournis par Comdalo

A.5. Possibilité de connaître les 'homonymes' en termes de numéro unique enregistrés dans Comdalo

Pour mémoire, Comdalo permet au moment de l'enregistrement d'un recours d'indiquer si un dossier avec même triplet nom / prénom / date de naissance existe déjà dans la base de données. Il s'agit de la fonctionnalité d'homonymie en termes de nom.

Comdalo V.7.1 permet désormais au moment de l'enregistrement d'un recours pour lequel un numéro unique a été saisi, d'indiquer si un dossier avec un même numéro unique existe déjà dans la base de données. Il s'agit de la fonctionnalité d'homonymie en termes de numéro unique.

Au moment de l'enregistrement du dossier ou en cliquant sur le bouton « Homonymes »



Les évolutions de COMDALO V.7.1

B. Des évolutions pour faciliter et optimiser le travail des secrétariats des commissions de médiation

B.1. Clarification de l'intitulé relatif au motif du délai anormalement long

Intitulé présent dans les précédentes versions de Comdalo	Modifications apportées par Comdalo V.7.1
Dépôt d'une demande de logement social sans proposition adaptée	Attente d'un logement social depuis un délai supérieur au délai fixé par arrêté préfectoral

Il a été constaté que la rédaction de l'actuel formulaire DALO pour ce qui est du motif du délai anormalement long

« 8.8. Avez-vous déposé une ou plusieurs demandes de LLS ? Oui / Non.

Si oui depuis combien de temps »

peut conduire à une surestimation dans les statistiques du nombre de requérants invoquant le délai anormalement long.

Les nouveaux formulaires DALO qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2014, clarifient la rédaction :

« Attendez-vous un logement social depuis un délai supérieur au délai anormalement long fixé dans le département par arrêté préfectoral ? Oui / Non

B.2. Saisie rendue désormais obligatoire des sous-motifs pour le motif « Dépourvu de logement / Hébergé chez un particulier »

Dans le cas où le motif « Dépourvu de logement / Hébergé chez un particulier » a été coché, l'utilisateur de Comdalo devra obligatoirement coché l'un des sous-motifs :

- Dépourvu(e) de logement
- Hébergé(e) chez un particulier non apparenté en ligne directe
- Hébergé(e) chez un particulier en ligne directe



La saisie des sous-motifs dans Comdalo est particulièrement importante dans la mesure où elle alimente les statistiques, notamment celles fournies par la restitution TS5 de l'infocentre InfoDALo

Nouvel écran de Comdalo V.7.1

8 - Motif(s) du recours	
Dépourvu(e) de logement/Hébergé(e) chez un particulier	
dépourvu(e) de logement 🔘 hébergé(e) chez un particulier non aparenté en ligne directe 🔘 héberg	é(e) chez un particulier apparenté en ligne directe 💿 🕟 Activer votre choix
habite dans hébergé(e) chez Autre me Sans lier	mbre de la famille de parenté
depuis la date du	calendrier
nombre total de personnes habitant le logement 0	
surface du logement	
Sélectionner/Désélectionner les motifs	Ajout de 3 boutons radio correspondant aux sous motifs. L'un de ces boutons devra obligatoirement être coché pour que le motif « Dépourvu de
Cette évolution concerne aussi bien les motifs invoqués par les requérants, que notifs retenus par l'instructeur, et les motifs retenus par la commission	e les logement / Hébergé chez un particulier » soit enregistré par Comdalo

B.3. Possibilité pour l'instructeur de proposer dans l'onglet « Instruction » des
« Considérant que » qui alimenteront par défaut le module « Décision » et la colonne
« Motivation de la commission » du tableau d'ordre du jour de Comdalo

Nouvel écran de l'onglet Instruction de Comdalo V.7.1

Gestion des recours		
Recours	Modification du formulaire	
Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux Suivi/relogement Contentieux REP Clôture Accès aux dossiers Consultation / Fiche de synthèse	Conclusion d'instruction Texte :	dernière modification : le 14
Utilisateur Nom : Audrey_13 Tournier Rôle : Gestionnaire		
Unité: DGUHC/IUH1 Service: DDE 13		Saisie possible à partir de la bibliothèque des « Considérant que » créée par chaque département. Transformation des libellés courts en libellés longs
Changer de profil	Considérant que :	
Nombre d'utilisateurs : 1	Avis de l'instructeur :	Activer l'avis de l'instructeur

Dans Comdalo V.7.1, les « Considérant que » saisis dans l'onglet « Instruction » pré-alimentent le module « Décision » ...

 Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux Suivi/relogement 	dernière modification : le 29/11/2013 à 11:02 par Tournier Audrey_13 tif(s) Dossier Décision(s)
Contentieux REP	
Clôture	Motif(s) de la commission
Consultation / Fiche de synthèse	Pas de motifs choisis trouvés
Utilisateur	Sélectionner/Désélectionner les motifs
Nom : Audrey_13 Tournier	
Rôle : Gestionnaire	Ajout d'une décision
	Date de la décision : 19/12/2013
Unité: DGUHC/IUH1	* Type de décision : Prioritaire et urgent
Service: DDE 13	Type de logement : 🛛 👻
Changer de profil	Valeur maximum du loyer : C
Quitter	Diagnostic social : O Oui O Non Accompagnement social : O Oui O Non
Nombre d'utilisateurs : 1	
Préférences	Visa supplémentaire :
Choix du thème :	
intranet 🖌	
Changer	
	Considérant que :
	ii.

... et la colonne « Motivation de la commission » du tableau d'ordre du jour

Réunion du : 19/12/2013 à 09:30										;	à 13006 MARSI	
N° d'ordre	N° de dossier	Date dépôt	Date AR	Type de recou rs	Secte ur admin istratif	Nom Prénom (Civilité) (*)	Motifs de la commission	Motivation de la commission	Typologie logement	Préconisation hébergement	Diagnostic social	Accompagne social
	·										non	non

B.4. Possibilité pour l'instructeur de saisir dans l'onglet « Instruction » des « Motifs instructeur » qui alimenteront par défaut les « Motifs Commission » du module « Décision » et du tableau d'ordre du jour de Comdalo

Nouvel écran de l'onglet Instruction de Comdalo V.7.1

DES TH ET DU

	Gestion des recours					
****	Recours Basculement de reprise Notification/décisions Saisie Recours gracieux Suivi/relogement Contentieux REP Clôture Accès aux dossiers Consultation / Fiche de synthèse	Conclusion d'instruction Texte :	Pièci <mark>s <mark>Instruct</mark>i</mark>	dernière modification : ns Retrait]
]- ק ק	Utilisateur Nom : Audrey_13 Tournier Rôle : Gestionnaire				.:	
ι	Jnité: DGUHC/IUH1				***	
e	Service: DDE 13 Changer de profil Quitter	Considérant que :				
٨	Nombre d'utilisateurs : 1	Avis de l'instructeur :		i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	💌 🝺 Activer l'avis de l'instructeur	
(Préférences Choix du thème : intranet	Motif(s) retenu(s) par l'instructeur Pas de motifs choisis trouvés				
	Changer	Sélectionner/Désélectionner les	s motifs	F		
			9			
ibert - Égalité - Fratemit ÉÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES T DU LOGEMENT	www.territoires.gouv.fr			Ces « Motifs instr « Motifs requéran de l'enregistreme	ucteur » sont pré-ali its » qui auront été s nt du recours	mentés par les aisis au moment
	11/////////////////////////////////////					

Dans Comdalo V.7.1, les « Motifs instructeurs » saisis dans l'onglet « Instruction » pré-alimentent le module « Décision » ...

Basculement de reprise Notification/décisions	domière modification - le 20/11/2012 à 11-02 par Tournier Au	drou 12
Saisie Recours gracieux		1164-12
Suivi/relogement		
Contentieux REP	Motif(s) de la commission	
Δccès aux dossiers		
Consultation / Fiche de	Pas de motifs choisis trouvés	
synthèse		
Utilisateur	Sélectionner/Désélectionner les motifs	
Nom : Audrey_13 Tournier		
Rôle : Costionnaire	Ajout d'une décision	I
Role . Gesconnaire	Date de la décision : 19/12/2013	
Unité: DGUHC/IUH1	* Type de décision : Prioritaire et urgent	
Service: DDE 13	Type de logement : 🛛 🗹	
Changer de profil	Valeur maximum du loyer : € Ressources mensuelles estimées : non rensei	ignées
Quitter	Diagnostic social : O Oui O Non Accompagnement social : O Oui O) Non
Nombre d'utilisateurs : 1		
Préférences	Alsa sahhiemenrane :	
Choix du thème :		
intranet 🗸		
Changer		
	Considérant que :	
	12. 	
		I II

... et la colonne « Motifs de la commission » du tableau d'ordre du jour

Réunion du : 19/12/2013 à 09:30						à 13006 l						
N° d'ordre	N° de dossier	Date dépôt	Date AR	Type de recou rs	Secte ur admin istratif	Nom Prénom (Civilité) (*)	Motifs de la commission	Motivation de la commission	Typologie logement	Préconisation hébergement	Diagnostic social	Accompagne social
1	2008-013-000611	28/10/2008	19/11/2008	L		SAPPIA <u>Rafaelle</u> (Mme)					non	non

Récapitulatif : la saisie des motifs dans Comdalo



Saisie / Modification des motifs retenus par la commission

Pour mémoire, dans les précédentes versions de Comdalo où la fonction « Motifs Instructeur » n'existait pas, c'étaient les motifs invoqués par le requérant qui alimentaient par défaut les « Motifs commission » du module Décision et la colonne « Motifs Commission » du tableau d'ordre du jour

B.5. Pré-alimentation de la typologie de logement préconisée par l'instructeur dans le module « Décision » et dans le tableau d'ordre du jour de Comdalo

Dans Comdalo V.7.1, le « Type de logement » saisi dans l'onglet « Instruction » pré-alimente le module « Décision » ...

Basculement de reprise		
Notification/décisions	ŕ	lernière modification : le 29/11/2013 à 11:02 nar Tournier Audrey, 13
Saisie Recours gracieux		
suivi/relogement	tif(s) Dossier Décisi	on(s)
Contantioux PED		
Contentieux REP	Motif(s) de la commission	
Acces aux dossiers	Das de motifs choisis trouvés	
Consultation / Fiche de		
synthese		
Utilisateur	🛛 📝 Sélectionner/Désélectionner les motifs	
Calibacour		
Nom : Audrey, 13 Tournier		
Nom : Addrey_15 Todrifier	Night d'une désigion	
Pôle : Gestionnaire	Ajout u une decision	
Noie : Gesdormalie	Date de la décision : 19/12/2013	
Unité: DGUHC/IUH1	* Type de décision : Prioritaire et urgent	*
Service: DDE 13	Type de logement : 🛛 🛛 👻	
_	,	
Changer de profil	Valour mayimum du louor :	Bossources mensuelles estimées upon repsoignées
	valeur maximum uu loyer .	Ressources mensuenes escimees . non renseignees
Quitter	Diagnostic social : 🔘 Oui 💿 Non	Accompagnement social : 🔘 Oui 💿 Non

... et la colonne « Typologie Logement » du tableau d'ordre du jour

Réunion du : 19/12/2013 à 09:30										;	à 13006 MARSI	
N° d'ordre	N° de dossier	Date dépôt	Date AR	Type de recou rs	Secte ur admin istratif	Nom Prénom (Civilité) (*)	Motifs de la commission	Motivation de la commission	Typologie logement	Préconisation hébergement	Diagnostic social	Accompagne social
1	2008-013-000611	28/10/2008	19/11/2008	L		SAPPIA <u>Rafaelle</u> (Mme)					non	non

B.6. Paramétrage des jeux de délais par un Administrateur national

Dans les précédentes versions de Comdalo, les différents délais étaient paramétrés localement par les secrétariats des commissions de médiation (profil Administrateur local). Dans Comdalo V.7.1, ces délais auront préalablement été paramétrés par un Administrateur national (en l'occurrence par la DHUP). Les secrétariats des commissions de médiation pourront consulter les délais,

mais ne pourront plus les modifier



Les jeux de délais dans Comdalo

- Délai 1 : délai d'instruction = délai entre la date de dépôt du recours et la date de décision c'est-à-dire la date de passage en commission
- Délai 2 : délai de mise en oeuvre des décisions favorables = délai entre la date de décision c'est-à-dire la date de passage en commission et la date de l'offre faite par le bailleur
- **Délai 3** : délai dont dispose le requérant pour formuler auprès du tribunal administratif un recours contentieux pour excès de pouvoir contre la décision de la commission
- Délai recours gracieux : délai dont dispose le requérant pour formuler auprès de la commission de médiation un recours gracieux contre la décision de la commission

Les évolutions de COMDALO V.7.1

C. Autres évolutions

C.1. Suppression du choix « Mademoiselle » dans les tables déroulantes « Civilité » présentes dans les écrans de saisie / modification de l'application Comdalo

Par une décision du 26 décembre 2012, le Conseil d'Etat a validé la circulaire du Premier ministre du 21 février 2012 préconisant la suppression du terme « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs

Les nouveaux formulaires DALO et DAHO qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2014 seront en conformité avec cette décision



C.2. Ajout de la saisie du « Pays » dans le cadre « 3- Coordonnées et informations relatives au logement actuel » de Comdalo.

Nouveaux écrans de Comdalo V.7.1 (mode Intranet)

3 - Coordonnées et informations relatives au logement actuel						
Adresse du local ou du logement dans lequel vous vivez						
France : 💿 Etranger : 🌘	Activer votre choix Par défaut le bouton radio est coché à « France »					
Civilité, titre, prénom, nom : 1						
Nº, étage, couloir, escalier :						
Entrée, bâtiment, immeuble, résidence :						
Code Postal : Communes logement	Activer le code postal du logement					
Ville : <choisir commune="" une=""> 🥃</choisir>						
Filtrer les voies :	A noter que les secretariats des commissions de					
Choix de la voie : <sélectionner commune="" d'abord="" une=""> 🗨</sélectionner>	quidée à partir du référentiel qui se paramètre en					
	profil « Administrateur local »					
Numéro :						
Poste restante, BP, lieu-dit :						
Numero de telephone :						
Adresse electronique :						
Adresse courrier identique : Oui Non 🍥	Activer la saisie de l'adresse courrier					
Q						
Cet ajout concerne aussi bien le pavé « Adresse du local ou du logement dans lequel le requérant vit » que le pavé « Adresse à laquelle le courrier doit être adressé au requérant ».						
PUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ						
ES TERRITOIRES						

3 - Coordonnées et informations	s relatives au logement actuel							
Adresse du local ou du logement dans lequel vous vivez								
	France : O Etranger : O Activer votre choix							
	Pays : Algérie							
Civilité, titre, préno	m, nom :							
Nº, étage, couloir, e	escalier :							
Entrée, bâtiment, immeuble, ré	sidence :							
Nº de voie, type de voie, nom de	la voie :							
Poste restante, BP,	lieu-dit :							
Code	Postal : 1956256921	rance » a été choisie, il peut lectionnée						
	Ville : ALGER							
Numéro de tél	éphone :							
Adresse élect	ronique :							
Adresse courrier identique : Oui	Non (9)	Activer la saisie de l'adresse courrier						



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

www.territoires.gouv.fr

C.3. Ajout de la mention « recto-verso » sur les courriers de demande de pièces obligatoires pour les pièces suivantes :

- Pièce justifiant de l'identité du requérant
- Pièce d'identité pour chacune des personnes à loger
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition





C.4. Clarification de deux intitulés présents sur la fiche de synthèse fournie par Comdalo

Intitulé présent sur les fiches de synthèse des précédentes versions de Comdalo	Précisions apportées par Comdalo V.7.1
Cadre « Composition du foyer – Nombre de personne »	« Composition du foyer – Nombre de personnes à reloger »
Cadre « Situation actuelle », champ « Nombre de personne »	Cadre « Situation actuelle », champ « Nombre total de personnes habitant le logement »

C.5. Suppression du bouton « Export des décisions en mode brouillon » qui n'a plus lieu d'être



C.6. Disparition de la possibilité d'utiliser un autre logo que la Marianne dans les différents courriers fournis par Comdalo

	· · · ·				
Accueil	Références locales	Administration	Courrier	Paramétrage de mise en p	age Aide générale
Message Pour cela, nous vous invite	de service: Depuis le 3 déce ons à consulter le manuel ut	mbre 2012, COMDA tilisateur et la note	LO est interfacé à l'attention de	avec le SNE. Il convient d'uti s utilisateurs de COMDALO su l'application.	iliser les nouvelles fonctionnali r les évolutions de la V.6, dispo
E	<u>Références</u> >> <u>Saisie de la commissi</u>	on			
Références locales	Gestion de la commissio	n			
Associations Consultation du référentiel des Maîtres d'ouvrage	Définition de la Commission Identification de la commission]			
) Bailleurs nationaux Bailleurs locaux Bailleurs privés/autres Tribunal administratif	Libel	Libelle : Commission de mé le court : COMED Paris	édiation du département d	de Paris Champ	supprimé par
Entreprises	Date de création (format: JJ/MM,	/AAAA): 01/01/2008	calendrier	Comda	alo V.7.1
Nom : Gouezou_75 François	Références des courriers de la				Paracurir
Rôle : Administrateur local	Eugo (type:PNG/GIP/JPG, talle:	rrier de la commission : C	ommission de médiation	du dénartement de Paris	l arooan
Unité: CETE NC/DGTI/ED	Autori	té de tutelle de l'état : Pr	éfet de la région d'Ile de l	France, préfet de Paris	
Service: DDE 75		V	euillez agréer, \$civil	ite, l'assurance de ma considération d	istinguée.
Changer de profil	Aiouter Scivilit	Formule de politesse :			
Quitter	Ajouter \$nom p Ajouter \$prenom pour	our le nom du requérant r le prénom du requérant			
Nombre d'utilisateurs : 1					.:
Choix du thème :	Paramètres d'envoi en recomm	andé pour la décision et le	e courrier d'accomp	agnement	
	Texte pour les envo	is en recommandé : Envoi	recommandé a vec accu	sé de réception	
Changer	Décisions concernées par les envo	is en recommandé :		Décisions favorables : o:	Non O
		Décis	ions de réorientatio	n de logement en hébergement : Oui 🤇	Non O

25

C.7. Ajout d'un message d'alerte visant à fiabiliser l'utilisation du module « Suivi / Relogement » de Comdalo

L'objectif de ce message est de fiabiliser les statistiques fournies par InfoDALo en évitant que soient enregistrés dans Comdalo des dossiers possédant à la fois une « date de disparition d'obligation de relogement » et une « date de signature de bail ».

Pour mémoire, dans les restitutions pré-définies d'InfoDALo, sont comptabilisés comme n'étant **« Plus à reloger »**, les dossiers pour lesquels :

- une option a été choisie dans la table déroulante « Bénéficiaire dont le relogement n'est plus nécessaire »
- et une « Date de disparition de l'obligation de relogement » a été saisie

Bénéficiaire dont le relogement n'est plus nécessaire :	*	calendrier			
Relogement indépendant du requérant (dans le parc privé non conventionné) Renonciation explicite au bénéfice de la décision Solution trouvée (adaptée et pérenne) qui supprime le motif du recours Impossibilité de contacter le requérant, y compris par l'intermédiaire du référent social Cas où le requérant ne met pas en mesure le bailleur de procéder effectivement au relo Décès du requérant Solution trouvée avant la décision favorable de la Comed	gement				
* Date de signature du bail (JJ/MM/AAAA) :					
Accompagnement social : Oui 🔍 Non 💿					
* Type de contingent :					
* Zone géographique : 🗹					

Dans les restitutions pré-définies d'InfoDALo, sont comptabilisés comme étant « **Relogé suite offre** », les dossiers pour lesquels :

• une « Date de signature de bail » a été saisie

Bénéficiaire dont le relogement n'est plus nécessaire :	×		📆 calendrier			
Choix du requérant : Acceptation Requérant * Date de signature du ba	Relogement indépendant du requérant (dans le parc privé non conventionné) Renonciation explicite au bénéfice de la décision Solution trouvée (adaptée et pérenne) qui supprime le motif du recours Impossibilité de contacter le requérant, y compris par l'intermédiaire du référent social Cas où le requérant ne met pas en mesure le bailleur de procéder effectivement au relogement Décès du requérant Solution trouvée avant la décision favorable de la Comed	Consulter	Modifier			
Accompagnement social : _{Oui} O _{Non} O						
* Z	one géographique : 🔽 👻					

On comprend alors la nécessité du message d'alerte afin d'éviter des comptes doubles au niveau des statistiques



Informations utiles

L'assistance aux utilisateurs est confiée au PND Logement (CPII – DO Est)

Vous pouvez, pour tout type de questions relatives à l'utilisation de Comdalo, leur adresser, via votre Correspondant Fonctionnel d'Application (CFA), un message à l'adresse :

Assistance-nationale-comdalo@developpement-durable.gouv.fr

Le site d'information de l'application Comdalo est accessible à l'adresse suivante :

http://comdalo.info.application.logement.gouv.fr



